

INCLUSION FINANCIERE



Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI

Témoignages de Madame KETO-GNASSIA Finè

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique "Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI", Togo Matin, votre Journal vous conduit à Lomé, dans la Région Maritime pour mettre sous les feux de la rampe les témoignages de Madame KETO-GNASSIA

PAGE 2

ECONOMIE



Logistique

Le groupe Agility va construire des parcs multiservices à Lomé

Le groupe koweïtien Agility spécialisé dans la construction des parcs logistiques va bientôt construire à Lomé des parcs multiservices. Une convention a été signée entre l'Etat ...

PAGE 5

Développement à la base/
Projets FSB et EJY

Résultats à mi-parcours encourageants

L'Agence nationale d'appui au développement à la base (Anadeb) a organisé le vendredi ...

PAGE 11

Candidature ou non en 2020

Faure Gnassingbé lève progressivement le voile

« Vous-même vous savez que je ne parle pas beaucoup », disait Faure Gnassingbé à certains de ses partisans lors de la campagne comptant pour la présidentielle de 2015. Les Togolais ne son ...



PAGE 3



Premier Forum économique Togo et U.E.

Vague d'investisseurs de tout un continent sur Lomé

A quelques heures de l'ouverture du premier forum économique Togo-Union Européenne prévu pour les 13 et 14 juin prochains, place aux derniers réglages ! Surtout, ce premier rendez-vous d'envergure qu'accueille le Togo, depuis sa sortie des périodes socio-politiques troubles fin décembre 2018, reflète l'urgence même de notre pays de rattraper tout le temps perdu...

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Elections locales : Unir, ANC et C14 sur le point de se tailler la part du lion ?

Dans un précédent article, nous expliquions que le « schéma traditionnel » était sur le point de se dessiner. C'est-à-dire que les partis traditionnels, les poids lourds de la scène politique togolaise risquent à nouveau de s'imposer, donc de rafler la majorité des postes à pourvoir. Certains faits commencent par nous donner raison.

En fin de semaine dernière, la Haute autorité de l'audiovisuelle et de la communication (Haac), a organisé l'ordre de passage des candidats aux élections locales sur les médias publics (TVT, radio Lomé, radio Kara). Il a été entendu que seuls les partis politiques, regroupements de partis politiques ou indépendants ayant positionné des candidats dans au moins 50% des 117 communes, auront ce privilège ...

PAGE 3



RIDUTO®

RIZ DU TOGO

Le choix de la qualité et du bon goût

05 BP 328 Lomé - Togo / Tél +228 99 03 74 63 - Email : info.riztogo@gmail.com

1 kg ; 5 kg ; 25 kg ; 50 kg

RIDUTO & RIDUTO RICE sont des marques déposées.

	<p>SOMMAIRE</p> <p>RDC Nouvelles tensions entre les alliés Tshisekedi et Kabila</p>  <p>P 4</p>	<p>Finance Le Togo cherche à mobiliser 500 millions d'euros sur les marchés internationaux</p>  <p>P 5</p>	<p>Patrimoine Vers la préservation du pays des Batammariba</p>  <p>P 9</p>	<p>Interview / Lutte contre la déforestation Bokon Koffi Didu : « Planter un arbre, c'est sauver l'humanité »</p>  <p>P 10</p>
---	--	---	--	--

Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI

Témoignages de Madame KETO-GNASSIA Finè

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique "Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI", Togo Matin, votre Journal vous conduit à Lomé, dans la Région Maritime pour mettre sous les feux de la rampe les témoignages de Madame KETO-GNASSIA Finè, Bénéficiaire du Produit APSEF du Fonds National de la Finance Inclusive. Reportage...



Madame KETO-GNASSIA Finè

Lomé, quartier Bè-Kpota. Nous sommes Lundi, et comme c'est le cas pour tous les lundis du mois, la Mutuelle ASJD, une Institution de Microfinance Partenaire du FNFI dans la distribution des produits a rendez-vous avec plusieurs groupements bénéficiaires des différents crédits du Fonds. Objectif, les sensibiliser davantage à mieux exercer leurs activités génératrices de revenus, à cultiver l'épargne et à bien s'organiser pour pouvoir faire face au remboursement des crédits sans difficultés. Ce Lundi, c'est une séance de sensibilisation sur le remboursement des crédits FNFI qui est au menu des discussions. Après quelques conseils pratiques de l'agent en charge de

la sensibilisation, parole est donnée aux femmes afin que chacune puisse partager ses témoignages, des cas d'école, mais aussi et surtout des inquiétudes afin de trouver des approches de solutions. Dans cette foule compacte de bénéficiaires réels et potentiels des différents crédits du Fonds, nous décidons de nous approcher d'une bénéficiaire réelle, l'air sérieuse en suivant avec une attention presque religieuse les conseils de l'agent de crédit, Madame KETO-GNASSIA Finè a aujourd'hui plus de 60 ans. Sa vie se résume aux petites activités génératrices de revenus qu'elle exerce depuis tant d'années. Quand on lui pose la question de l'impact du crédit APSEF qu'elle a reçu,

c'est avec spontanéité qu'elle répond.

" Depuis ma jeunesse, j'ai exercé toutes sortes de petites activités. Vente de céréales, de légumes, de poissons séchés, de petits poissons... Je me suis épanoui avec cette batterie de petites activités réalisées. Mais comme vous savez ; je prends de l'âge et je n'ai plus assez de force et d'énergie pour faire une activité complexe. Après deux années de repos j'ai alors décidé de me reprendre en main en exerçant une petite activité ponctuelle. Je n'avais pas besoin de beaucoup d'argent, juste une petite somme qui puisse me permettre de démarrer. C'est ainsi que j'ai commencé à me renseigner auprès de mes voisines pour vois quelles pouvaient être les opportunités pour moi de pouvoir avoir accès au microcrédit pour pouvoir me lancer. De sources d'informations en sources d'informations, j'ai commencé à participer tous les lundis, ici à Bè, aux différentes séances de sensibilisations qu'organise la Mutuelle ASJD. Après plusieurs séances de renforcement de capacités, l'institution nous a recommandé de nous constituer en un groupe solidaire de 4 à 6 personnes. Chose que nous avons faite aussitôt.

Nous avons encore fait quelques séances et nous avons obtenu une première tranche de crédit. Personnellement j'ai eu droit à une première tranche de 30.000 FCFA. J'avais alors en tête de vendre des bananes fumées. J'aimais bien cette activité, car vu mon âge et mon état de santé, je n'aurai pas à trop dépenser en énergie pour pouvoir réaliser cette activité."

La vocation du crédit APSEF est justement d'être un crédit générique à faible taux d'intérêt qui permet au bénéficiaire de pouvoir se lancer dans une petite activité génératrice de revenus, rentable, qui puisse lui permettre de rembourser à temps, mais aussi et surtout de générer des revenus pour pouvoir faire face à ses besoins de tous les jours.

" Une fois le crédit obtenu, je me suis mise à l'œuvre. Devant ma maison, j'avais déjà une baraque. Il me fallait simplement acheter quelques régimes de bananes plantins et le tour est joué. Trois jours seulement après l'obtention

du crédit, mon activité était déjà opérationnelle. Tôt le matin déjà à 9 heures, je commence mon activité, et je peux vous assurer qu'en moyenne par jour, je vends presque 3 régimes de bananes plantins frites. Je m'en sors plutôt bien et chaque jour et je mets de côté une petite somme. A la fin de la semaine, je compile et cela me permet de payer ma redevance hebdomadaire. De cette manière, je suis sûr d'être en règles avec les histoires de de remboursement."

Aujourd'hui notre interlocutrice mesure toute l'importance du microcrédit dans le vécu quotidien des personnes à faible revenus, pour elle c'est un sentiment de satisfaction d'être dans la chaîne de l'inclusion financière.

" Je suis très heureuse et je ne peux que remercier le FNFI pour s'être totalement engagé à soutenir les hommes et femmes pauvres à faibles revenus qui veulent entreprendre une activité génératrice de revenus."

KD



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : Togo Express

Tirage : (2000 exemplaires)

DERNIERES HEURES

Seules l'Union pour la République (Unir), l'Alliance nationale pour le changement (ANC) et la Coalition des 14 (C14) dans sa version amoindrie, remplissent cette

condition. Même la Coalition renouvelée, l'Union des forces de changement (UFC) pourtant chef de file de l'opposition, et les indépendants n'ont pas réussi à faire autant. Les trois entités

mentionnées plus haut vont donc inévitablement être les plus visibles lors de cette campagne. Connaissant déjà leur popularité sur le terrain, il n'est pas exclu qu'au soir du 30

juin 2019, ces derniers s'arrachent les municipalités mises en jeu comme de petits pains.

Ces pronostics pourraient être en tout cas déjoués. Des

surprises peuvent survenir pendant ces élections. Mais nul ne sera étonné si ces partis se taillent la part du lion.

Edem D.

Candidature ou non en 2020

Faure Gnassingbé lève progressivement le voile

«Vous-même vous savez que je ne parle pas beaucoup», disait Faure Gnassingbé à certains de ses partisans lors de la campagne comptant pour la présidentielle de 2015. Les Togolais ne sont en effet pas habitués à des prises de parole intempestives de leur chef d'Etat. C'est sans doute un style propre à l'homme. Mais lorsqu'il décide de le faire, cela ne passe pas du tout inaperçu. Ce fut le cas la semaine dernière à Londres, lorsqu'il s'est prononcé au micro de nos confrères de la BBC.



Faure Gnassingbé

Après son discours sur l'état de la nation, le 26 avril dernier devant les députés à l'Assemblée nationale, le président togolais donne son avis sur

la situation politique qui prévaut dans son pays et surtout sur son avenir à la tête du Togo. Le débat sur sa candidature ou non en 2020 ne date pas d'aujourd'hui.

Les opposants en ont pratiquement fait un slogan pour mobiliser leurs militants.

Après avoir longtemps gardé le silence sur le sujet, le moment semble propice pour le potentiel candidat à l'élection présidentielle de 2020 de commencer par lever le voile. « Les règles sont là. L'essentiel, c'est de respecter la loi et les dispositions constitutionnelles de son pays. Je pense que cela règle la question. Aujourd'hui, si constitutionnellement j'ai la possibilité de me représenter, je prends acte et le moment venu, je prendrai ma décision », a déclaré Faure Gnassingbé.

A ce jour, et au vu des modifications constitutionnelles que l'on a connues à l'Assemblée nationale il y a quelques semaines, rien n'empêche l'actuel chef de l'Etat de se représenter pour un autre mandat. D'ailleurs, la nouvelle Constitution a le mérite de ne faire aucune exclusion. Tout Togolais qui le souhaite peut briguer un poste électif.

Il en est de même pour le chef de l'Etat qui est aussi un Togolais parmi tant d'autres. Mais comme il le précise lui-même, le temps de la décision n'est pas encore venu. Faure Gnassingbé y réfléchit encore sans doute et fera connaître sa position au moment opportun. De plus, il faudra compter aussi avec son parti qui devra l'investir ou non.

Toutes ces questions et d'autres ont déjà fait

l'objet de manifestations dans notre pays, surtout à partir d'août 2017. Ces mouvements de foule ne se sont pas toujours déroulés dans les meilleures conditions menaçant parfois la paix et la cohésion sociale. Faure Gnassingbé n'est visiblement pas contre les manifestations. Mais c'est la manière qui pose problème. « Je ne saurais tolérer des manifestations avec des armes de guerres », prévient le président togolais.

« Ce n'est pas parce qu'on vous indique un itinéraire différent qu'on interdit votre manifestation. Nous disons simplement que ceux qui ne manifestent pas ont les mêmes droits que ceux qui manifestent. Ceux qui veulent travailler ont les mêmes droits. L'essentiel est de respecter le cadre légal qui est la loi de la République qui s'impose à tous », a-t-il précisé.

Edem Dadzie

Premier Forum économique Togo-U.E.

Vague d'investisseurs de tout un continent sur Lomé

A quelques heures de l'ouverture du premier forum économique Togo-Union Européenne prévu pour les 13 et 14 juin prochains, place aux derniers réglages ! Surtout, ce premier rendez-vous d'envergure qu'accueille le Togo, depuis sa sortie des périodes socio-politiques troubles fin décembre 2018, reflète l'urgence même de notre pays de rattraper tout le temps perdu. Bien plus, ce forum vient ouvrir la voie à de nouvelles opportunités au pays dans sa phase de reprise de la croissance économique et en pleine entame de la réalisation de son ambitieux Plan national de développement (PND).

Hier, c'était, une grande opération de charme à Kigali à l'Africa CEO Forum, face aux hommes d'affaires et aux bailleurs de fonds venus du monde entier, hier également, c'était une grande rencontre entre des investisseurs togolais et ceux des pays du G20 au cours du Compact With Africa du G20 en Allemagne... Et aujourd'hui, c'est un forum économique historique, premier du genre, entre le Togo-Union européenne les 13 et 14 juin 2019 à Lomé, avec plus de 600 investisseurs

attendus...

Qu'est-ce qui fait au juste courir le Togo ? Il ne faut pas s'en cacher, le Togo s'est en effet engagé dans une course contre la montre depuis ces périodes troubles entre août 2017 et décembre 2018, qui ont douché froidement son élan économique. Le pays a énormément perdu en termes de recettes, d'attraction des investisseurs.

D'après les chiffres de la Chambre du commerce et de l'industrie du Togo, au moins 70% des entreprises togolaises ont vu leurs

chiffres d'affaires chutés de 25 à 50% à cause de la crise.

C'est dans ce contexte peu favorable qu'a émergé, curieusement, le PND. Autant dire que c'est une gageure. Pour un plan qui doit durer 5 ans, il est normal que le Togo mette les bouchées doubles non seulement pour rattraper le temps perdu, mais aussi pour offrir des emplois à sa jeunesse, pierre angulaire du PND.

Pourquoi le Forum

Le forum, primo, s'inscrit quelque peu dans l'élan du PND. Mais au-delà,



cet événement a pour mission de faire connaître aux investisseurs locaux, internationaux et à la diaspora togolaise les grands enjeux économiques et les opportunités d'investissement et de financement pour le secteur privé, afin d'engager leur participation dans le développement durable et inclusif du

Togo, surtout dans les secteurs prioritaires du Plan. Secundo, le thème du forum est évocateur : « Bâtir des relations économiques durables et pérennes entre le Togo et l'UE ». Tertio, « L'Union européenne, pour sa part, présentera ses différents instruments financiers dédiés au soutien à l'investissement privé »,

Suite à la page 5

Guinée / Révision de la Constitution**Les juristes divisés sur la démarche**

Velléité du professeur Alpha Condé de s'éterniser au pouvoir, volonté d'adapter les institutions à la modernité, le débat sur la réforme de la Constitution guinéenne s'est transposé sur le terrain juridique après la guerre des communiqués entre partisans et opposants sur le sujet.

C'est le sujet de toutes les discussions en Guinée depuis que le parti au pouvoir a lancé sa campagne pour une nouvelle Constitution. La semaine dernière, le Premier ministre Kassory Fofana s'est prononcé pour, affirmant que tous les membres du gouvernement partageaient son avis. Ses partisans avancent une « nécessaire modernisation des institutions », tandis que l'opposition y voit un prétexte pour permettre au président Alpha Condé de se maintenir au pouvoir au-delà de ses deux

mandats constitutionnels. Mais le vrai débat se situe au niveau de la « légalité » d'une telle démarche. Pour l'ancien ministre de la Justice, Me Maurice Togba Zogbelemou, l'actuelle loi fondamentale autorise bel et bien le président de la République à proposer par référendum une nouvelle loi fondamentale après avoir recueilli l'avis de la Cour constitutionnelle sur sa conformité à la Constitution. Une vision rejetée par le député de l'opposition, Me Amadou Diallo auteur d'une tribune co-signée par Nadia Nahman, la porte-parole de

Cellou Dalein Diallo, chef de file de l'opposition. Pour lui en effet, « L'article 51 prévoit un référendum de type législatif, ce n'est pas un référendum constitutionnel. Parce qu'un projet de Constitution ne peut pas faire l'objet d'un contrôle de constitutionnalité. On n'a jamais vu un projet de Constitution, qui est par définition abrogatoire de la Constitution en vigueur, faire l'objet d'un contrôle de constitutionnalité. Cela n'a aucun sens ! ». En fin de semaine dernière, le Front national pour la défense de la Constitution,



Prof. Alpha Condé

qui ne veut pas de ce nouveau texte fondamental, a diffusé une liste de noms et envoyé cette liste à plusieurs institutions internationales dont la CPI. Des personnalités que le FNDC soupçonne de soutenir le maintien du président Alpha Condé au pouvoir au-delà de ses deux mandats.

En réaction de cette liste,

la majorité au pouvoir a, au cours du journal sur la télévision nationale, réagi et menacé les auteurs de poursuites judiciaires. A croire que ce feuilleton de la réforme constitutionnelle en Guinée est loin d'être entamé au moment même où le projet de loi n'a pas encore été rendu public.

T.M.

Gabon / gouvernement**Après le vice-président et le ministre des Forêts, Ali Bongo veut poursuivre la « purge »**

Le timing a été bien choisi, le ton adapté à la circonstance que voulait imprimer le président convalescent Ali Bongo à la classe politique gabonaise. Un discours de « 8 minutes », prononcé un « 8 juin », ne pouvait laisser qu'un sentiment d'inachevé dans l'esprit de ces ministres-là mêmes qui se savent être dans le viseur du chef de l'Etat depuis son retour du Maroc.

Deux semaines seulement ont séparé les Gabonais de l'éviction du vice-président et du ministre des Forêts gabonais, débarqués manu-militari, sans aucune autre forme de procès. Aucune explication n'a été donnée publiquement. Il était temps et les mois d'absence du président Ali Bongo, qui a

flirté avec la mort, lui ont fait découvrir une autre dimension de la rigueur dans la gestion du pays. Lui-même ne le cache pas d'ailleurs quand il avertit : « Comme vous le savez, je viens de traverser une période difficile de ma vie... Vaincre de telles épreuves renforce votre détermination à poursuivre

vos aspirations et à tout mettre en œuvre pour les concrétiser ». Ses toutes premières aspirations semblent être mises en branle ainsi avec la remise en cause de certaines nominations qu'il avait faites. On se rappelle en mars dernier, le limogeage fracassant de son bras droit, Maixent

Accrombessi, ancien chef de cabinet, dont il était très proche et qui avait gardé des fonctions à la présidence. D'autres limogeages ont été actés, des personnalités de premiers rangs renvoyées à leur administration d'origine. Le président Ali Bongo aurait compris qu'il fallait se faire du sang neuf dans sa garde rapprochée. Bientôt, et c'est la déclaration phare de ce discours de 8 minutes, tout le gouvernement devra être « purgé » et débarrassé de ceux-là mêmes qui ne

pensent qu'à eux. « Le ménage doit être fait au sein de notre classe politique, au sein de laquelle le mot « éthique » doit résonner avec forceCeux qui se mettent en travers de cette voie sont prévenus : ils seront sèchement écartés ». Pour rappel, ce discours a été prononcé le jour de la commémoration du 10ème anniversaire du décès de son père Omar Bongo Ondimba, décédé le 8 juin 2009 à Barcelone après 41 ans passés au pouvoir.

Alexandre Wémima

RDC**Nouvelles tensions entre les alliés Tshisekedi et Kabila**

En minorité à l'Assemblée, les députés du groupe parlementaire Cap pour le changement (Cach) pro-Tshisekedi ont accusé la majorité pro-Kabila du Front commun pour le Congo (FCC) d'« outrage » et de « propos injurieux » envers l'actuel chef de l'État lors d'un débat vendredi après-midi à l'Assemblée.

Un débat suscité par les députés FCC pro-Kabila, qui critiquaient deux nominations sur ordonnance du président Tshisekedi, notamment celle de l'opposant Antoine Gabriel Kyungu wa Kumwanza (80 ans) au poste de président du conseil d'administration de la Société des chemins de fer congolais (SNCC).

« Il est de notoriété publique que l'hémicycle n'est pas le lieu indiqué

pour débattre des actes administratifs posés par le président de la République », ont argumenté samedi les députés pro-Tshisekedi dans une déclaration politique.

« Cette initiative affichée par nos collègues du FCC consistant à débattre des ordonnances signées par le président de la République est inacceptable et inconstitutionnelle », ajoutent-ils en rappelant que « le chef de l'État est

politiquement irresponsable devant l'Assemblée nationale ».

L'opposant Félix Tshisekedi a été proclamé vainqueur de l'élection présidentielle du 30 décembre, mais avec seulement quelques dizaines de députés sur 500. Dans ce régime semi-présidentiel, son prédécesseur, Joseph Kabila, lui a cédé le pouvoir, mais en gardant une majorité de plus de 300 députés à l'Assemblée, selon ces mêmes résultats



Tshisekedi et Kabila

officiels contestés par une autre partie de l'opposition. Les deux forces travaillent depuis l'investiture de Félix Tshisekedi le 24 janvier à la constitution d'un

gouvernement où le FCC pro-Kabila devrait occuper la majorité des ministères en nombre et en importance stratégique.

T.M. et Jeune Afrique

Finance**Le Togo cherche à mobiliser 500 millions d'euros sur les marchés internationaux**

Suite aux premières notes de crédit souveraines à long et à court terme en devises étrangères et en monnaie locale attribuées au Togo par Standard & Poor's, les autorités togolaises envisagent de mobiliser une importante somme sur les marchés financiers internationaux. Elles souhaitent lever 500 millions d'euros, soit 328 milliards FCFA sur les marchés internationaux.

Le chef de l'Etat togolais envisage de mobiliser 500 millions d'euros sur les marchés financiers internationaux en se servant de la cote de crédit attribuée par l'agence de notation financière américaine Standard & Poor's. D'ici les 3 prochains mois, le pays pourrait faire une sortie sur les marchés financiers internationaux.

Dans un article publié par le magazine Financial Times,

Faure Gnassingbé a tout de même précisé que cette décision d'émettre l'euro-obligation n'a pas encore été prise par son gouvernement. Si le pays lance effectivement l'Eurobond, il deviendra ainsi le 22e pays africain à effectuer cette opération. Dans l'espace de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa), le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Sénégal ont déjà essayé cette option dans la

catégorie « très spéculative ».

Avec ces toutes premières notes de crédit souveraines à long et à court terme en devises étrangères et en monnaie locale attribuées au pays par Standard & Poor's, le Togo dispose « maintenant d'une identité financière », a indiqué le président togolais. Une fois levée, cette somme permettra principalement au pays de rembourser une



Faure Gnassingbé

partie de sa dette intérieure. En effet, l'agence de notation financière américaine Standard & Poor's a octroyé au pays des cotes « B/B » en annonçant une reprise de l'économie togolaise. « Nous prévoyons que l'activité économique bénéficiera de la récente modernisation d'infrastructures clés,

comme l'achèvement de vastes travaux au port de Lomé, qui est actuellement le seul port en eau profonde d'Afrique de l'Ouest, et l'ouverture du nouveau terminal de l'aéroport Gnassingbé-Eyadema en 2016 », a indiqué Standard & Poor's.

Félix Tagba

Logistique**Le groupe Agility va construire des parcs multiservices à Lomé**

Le groupe koweïtien Agility spécialisé dans la construction des parcs logistiques va bientôt construire à Lomé des parcs multiservices. Une convention a été signée entre l'Etat togolais et ce groupe le jeudi 6 juin dernier à Londres.

Les nouveaux parcs multiservices seront construits autour du Port autonome de Lomé (Pal). Ils permettront de désengorger le Pal afin de fluidifier le transit et de gérer convenablement l'afflux de fret. Selon M. Kodzo Adedze, ministre du Commerce, de l'Industrie, du Développement du secteur privé et de la Promotion de la consommation locale, l'accroissement de productions qu'aura induit le Plan national de développement (PND) en transformant le pays en hub,

nécessitera des moyens de stockage et d'écoulement des produits vers les centres de débouchés. En effet, le premier axe du PND prévoit la mise en place d'un hub logistique d'excellence et le développement d'un centre d'affaires de premier ordre dans la sous-région.

L'accord signé entre M. Adedze et le directeur général pour l'Afrique du groupe Agility Geoffrey White s'inscrit dans cette logique. Avec des revenus de 5,1 milliards de dollars en 2018, Agility est aujourd'hui un des plus importants

fournisseurs de logistique intégrée dans le monde. En Afrique, l'entreprise travaille dans plusieurs pays comme le Ghana, le Kenya, le Nigéria, l'Ouganda ou encore Madagascar.

Pour rappel la holding d'Etat Togo Invest avait annoncé la construction d'un parc logistique multiservice à Adakpamé, dans la banlieue Est de Lomé. L'infrastructure sera construite sur plus de 50 hectares et sera composée d'une route dédiée avec accès au Port autonome de Lomé. Ce parc sera également doté



Kodzo Adedze (à gauche) et Geoffrey White

d'un complexe de guérite sécurisée à la limite de la zone portuaire, d'un espace de stationnement pour les camions et des infrastructures de base sur

le site et autres installations appropriées (logistique et centre de contrôle, bureaux, logements et restaurants).

Félix T.

Premier Forum économique Togo-U.E.

Suite de la page 3

Vague d'investisseurs de tout un continent sur Lomé

indique dans un message M. Jyrki Katainen, vice-président de la Commission européenne, chargé de l'Emploi, de la Croissance, de l'Investissement et de la Compétitivité.

On l'aura compris, le forum va permettre de faciliter la mobilisation d'investissements privés pour créer de la croissance et de l'emploi au Togo, comme l'envisage le PND. Pour ce faire, près de 400 projets ont été soumis par les entrepreneurs togolais qui pourront rencontrer au cours des conférences

ou des rencontres B2B programmées les investisseurs et les institutions financières internationales qui feront le déplacement à Lomé.

Notons que plus de 70 conférenciers (ministres, hommes d'affaires, investisseurs, entrepreneurs, institutions financières, et organisations internationales) animeront des sessions thématiques sur les secteurs d'investissement les plus porteurs au Togo. Une chambre de commerce et d'industrie européenne au

Togo (EUROCHAM-Togo) sera lancée au premier jour du forum. Un mémorandum d'accord sera également signé entre la Chambre de Commerce du Togo et les Chambres de Commerce et d'Industrie européennes.

Un climat des affaires attractif

Il y a seulement quelques jours, un nouveau Code des Investissements a été approuvé par le Conseil des ministres. Il renforce l'attractivité économique du pays. Son objectif est de rendre le Togo plus attractif

aux investisseurs, tout en orientant leurs actions vers une croissance économique forte et soutenue. Mais, plusieurs dynamiques en cours crédibilisaient déjà le Togo : le Rapport Doing Business avec son bond récent de 19 places, sa meilleure position dans le dernier Rapport Mo Ibrahim, les réformes dans le climat des affaires, l'appartenance à plusieurs organismes et mécanismes internationaux, un fort déploiement de sa diplomatie, attestant du leadership du président Faure Gnassingbé....

Faut-il l'ajouter, Le Togo est désormais un membre à part entière du centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Le forum Togo U.E. est placé sous le haut patronage du président togolais Faure Gnassingbé, il connaîtra la participation de Monsieur Jyrki Katainen, Vice-président de la Commission européenne pour l'emploi, la Croissance, l'Investissement et la Compétitivité.

D.K.

Numérique et information

Etat des lieux de la presse en ligne au Togo

Encore appelée le journalisme en ligne, la presse en ligne est une forme de journalisme utilisant Internet comme principal support. L'univers médiatique, celui dont l'objectif est d'informer, de former, d'éduquer et de divertir, est contenu dans un monde où dominent Internet et numérique. Lesquels ont mené vers les Technologies de l'information et de la communication (TIC), grâce auxquelles les informations sont plus accessibles à l'audience ou au lectorat. Des avancées aussi considérables, qui ont permis de « virtualiser », mieux, de numériser le média et l'information. Au Togo, une multitude de médias sont en ligne, d'où la nécessité de parler d'eux et faire l'état des lieux de leur évolution au Togo.

Togobreakingnews, AfreePress, Lfrii, Togolivesports, Republicoftogo, Savoirnews, sont les noms de quelques sites d'information les plus en vue au Togo. Grâce à eux, les Togolais ont systématiquement accès à l'information. Plus besoin de se

rendre dans les kiosques, boîtes à lettre, supermarchés pour se procurer des journaux papiers, ni d'écouter les journaux (radio ou télé), pour savoir que les élections locales au Togo se tiendront le 30 juin 2019, avec au total 11447 candidats pour 1527 sièges.

Les Togolais ont l'information de manière « smart »



Association Togolaise des Organes de Presse Privée en Ligne

Contrairement au journal papier, à la radio et à la télé, que d'aucuns appellent la presse traditionnelle, la presse en ligne offre facilement l'information au public, grâce à une connexion internet à « moindre coût ». La version numérique de la presse présente des atouts économiques et écologiques considérables: réduction de la consommation de papier, d'encre, d'essence (pour le transport). Mais les avantages de la dématérialisation vont bien

au-delà de la considération de l'organisme de presse ou d'un simple constat environnemental. La dématérialisation offre une centralisation totale des différents quotidiens et hebdomadaires. Ce système permet de retrouver les divers titres de presse sur un même portail internet. Cette plus-value se matérialise par une notion fréquemment utilisée de nos jours : la mobilité. Que ce soit personnel ou professionnel, nous sommes tous contraints de nous déplacer, à

un moment donné. Disposer d'une presse dématérialisée permet d'optimiser le temps. Dans une époque où l'information est une denrée précieuse, son coût est parfois élevé. Cela s'explique par les importants moyens logistiques et humains à mettre en place pour le bon fonctionnement du service. Il faut concevoir, imprimer, acheminer et distribuer les différents journaux et magazines. Chaque étape de ce processus captant une partie de la valeur générée pour le consommateur. La dématérialisation permet de sauter la plupart de ces étapes coûteuses. C'est pourquoi le titre de presse proposé en

téléchargement est moins cher que celui imprimé sur papier et livré en point de vente. En outre, la presse en ligne offre plusieurs articles sur un même sujet, tout en offrant au lecteur la liberté de choisir. Le simple et unique smartphone permet d'être en possession de tous les médias en ligne. Face à cette panoplie de la presse numérique au Togo, la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication (Haac), l'instance de régulation de la presse au Togo, dans un communiqué rendu public le 23 juin 2018, a exigé des organes de presse en ligne, un certain nombre de mesures pour une reconnaissance légale.

Au Togo, les principes de la presse font face aux sources de revenu

Comme les autres médias, celui en ligne se conforme à un style d'écriture journalistique. En presse en ligne, on écrit peu pour dire tout, un style direct. « Le titre des articles doit être aussi court, entre 05 et 06 mots maximum », a déclaré le journaliste togolais Noël Tadégnon, le mardi 21 mai 2019, lors de la rencontre pédagogique avec les journalistes togolais dans le cadre du concours des Lauriers du journalisme d'impact (LJI). Les médias en ligne togolais respectent-ils ce style ? Pas vraiment. Au-delà de l'écriture, la presse en ligne intègre texte, audio, image, photo et vidéo, soit au moins trois de ces supports. Donc normalement sur un article sur le discours sur l'Etat de la nation donné par le président Faure Gnassingbé, le 26 avril 2019 à l'Assemblée nationale doit comporter un article (texte) succinct, une image du président, lors du discours, un extrait audio du discours et une possible vidéo. Les médias en ligne au Togo respectent-ils ces exigences ? Pas vraiment. « Au sens du respect des normes qui régissent la presse en ligne, il n'y a vraiment pas de presse en ligne au Togo », a estimé docteur Anoumou Amekudji, spécialiste en sciences de l'information, lors de la rencontre

pédagogique du concours des Lauriers du journalisme d'impact (LJI).

Ces insuffisances dans la presse en ligne influent négativement sur le revenu. Les sources de revenu du côté de la presse en ligne sont notamment les publicités, les paiements en lignes pour lire la suite des articles, pour avoir accès aux images ou vidéos, les abonnements de lecture et probablement l'aide de l'Etat à la presse. Malheureusement au Togo, la source de revenu se limite aux publicités, et quelques rares abonnements. Pour ce qui de l'aide de l'Etat à la presse au Togo, les médias en lignes privés n'en bénéficient pas encore. « Le nouveau bureau de l'Association togolaise de la presse privée en ligne (Atoppel), militera pour l'obtention de l'aide de l'Etat à la presse », a affirmé vendredi 31 mai 2019, Hélène Doudji, nouvelle présidente de l'Atoppel.

Si l'information offerte par la rapidité des virtuosités des Technologies de l'information et de la communication (TIC) présente des avantages certains, les inconvénients ne doivent guère être perdus de vue. Il ne s'agit pas ici d'en faire une longue énumération



Hélène Doubidji, présidente nouvellement élue de l'ATOPPEL

mais d'en évoquer des aspects. D'abord, le premier inconvénient de l'information en ligne est que souvent, les professionnels du secteur n'ont pas souvent le temps de prendre le recul avant la publication de l'information. Il en résulte souvent des malentendus entre les protagonistes du système d'information et de communication qui, désormais, s'étend à l'échelle planétaire. Cela peut être corroboré par les contentieux nombreux, multiformes et multidimensionnels liant souvent des individus, des communautés, des entreprises ou des organisations politiques. Sous ce rapport, on retiendra que si l'on doit admettre la célérité de l'information en ligne comme un avantage certain comparé aux canaux classiques de communication médiatique, un relatif retardement de la publication s'avérerait souvent nécessaire. Au lot des inconvénients, on peut aussi évoquer la capacité d'endoctrinement relevant de la nuisance à une certaine opinion publique. Autrement dit, la presse en ligne, tout comme les autres formes de canaux d'information, sont souvent des moyens de

semer l'irréel ou le faux à dessein. Les exemples relevant de manipulation d'opinion sont encore nombreux. Ensuite, le second aspect à souligner au nombre des inconvénients de la presse en ligne: les déformations langagières. A ce propos, pour le monde des adultes bien instruits en général, chez les enseignants en particulier, on grince souvent des dents à la lecture des innombrables maladroites. Tant dans le fond que dans la forme des documents publiés. Il n'y a plus aucun soin linguistique correct à la livraison de l'information. Et pourtant, l'interactivité (qu'on pourrait qualifier de correctrice) des TIC promue peut bel et bien favoriser l'amélioration du « parler correct ». Malgré cela, les protagonistes de la lecture et de la production médiatiques ne prennent pas soin du langage, consolidant ainsi un certain recul. La conséquence de tout ceci est le paradoxe qu'il y a entre la possibilité d'auto-perfection du langage opportunément offerte par les TIC et la paresse intellectuelle contre performante résultant de leurs utilisations du fait de l'empressement. L'outil informatique par lequel Internet innerve le monde est

devenu cet indispensable intrant dans la recherche quotidienne de l'idéal au fil des heures voire des minutes. Mais cette recherche devenue vitale n'est pas souvent sans conséquences néfastes au plan sanitaire notamment. Ainsi, d'après de nombreuses études sur la question, les champs

magnétiques développés autour des récepteurs informatiques affecteraient considérablement la santé du citoyen avide de s'informer tout le temps. Enfin, les inconvénients de la presse en ligne ainsi exposés interpellent la conscience de l'humanité sur bien des nécessités de faire face.

La presse en ligne au Togo ou des sites d'information?



Fort des constats issus des principes et sources de revenu de la presse en ligne, le Togolais dispose plus de sites d'information, que de médias en ligne. En effet, les médias traditionnels disposent de sites pour relayer sur Internet, les informations traitées dans le média. Ainsi, dans ce souci constant de mettre en ligne les informations, les principes de la presse écrite ne sont pas respectés. Les sites qui n'ont pas de média traditionnel, se rangent derrière la manière de faire des sites de médias traditionnels. Même si, aujourd'hui, le numérique prend le dessus sur le papier, le simple fait que le papier respecte ses principes tout en y ajoutant une touche d'infographie, lui donne

toujours de la notoriété et de la « vie ». Les autorités togolaises doivent financièrement aider la presse en ligne, privée ou étatique. Les promoteurs et journalistes des sites en ligne, doivent se former à l'écriture du journalisme web, pour quitter le carcan d'un simple site d'information, vers une presse en ligne au sens propre et professionnel du terme. Les concepteurs de sites doivent revoir la présentation d'une presse en ligne et sécuriser des paramètres pour limiter les possibles plagiat. L'information en ligne au Togo a encore du chemin à faire pour véritablement jouir du nom de presse en ligne.

Attipoe Edem Kodjo

ACHETEZ & LISEZ désormais



SUR

MON KIOSK.com

OU

sur le portail

Lome.com

www.monkiosk.com

www.alome.com

Quelle voiture a la priorité?



Blague du jour

Un officier de police a arrêté un pasteur pour excès de vitesse. Le Pasteur voyant des ennuis, cria : "Je suis un Pasteur allant à l'église et non un Voleur" L'officier a répondu: "S'il vous plaît, laissez-moi cette histoire de Pasteur et sortez de la voiture. Si vous êtes effectivement Pasteur, vous devez avoir une Bible dans votre voiture. Amène-la." Le Pasteur rapidement sorti sa Bible pour prouver son honnêteté et être libéré. "S'il vous plaît lisez-moi Matthieu 5: 25-26.", dit le Policier. Dubitativement le Pasteur ouvre le texte recommandé et lit ce qui suit : * "Réglez les promptly tout palabre avec votre Adversaire de peur qu'il ne vous amène au

tribunal. Faites-le pendant que vous êtes encore avec lui en chemin, si non il peut vous remettre à un juge, et le juge à l'officier, et ainsi vous serez jeté en prison. En vérité en vérité je vous le dis, vous ne sortirez pas avant d'avoir payé le dernier centime " L'Homme de Dieu perplexe, offrit un billet de 5 000 FCFA à son Nouveau Prédicateur.

L'agent a prit son pot-de-evin et a dit au pasteur : "Fin de l'affaire. Allez en paix et ne dites jamais que des Policiers sont corrompus ; nous ne faisons que régler les affaires promptement et pacifiquement avec tous les délinquants au lieu de être jetés en prison. Cela fait partie de notre travail.

Photos du jour



Légendez et commentez la photo ci-dessus

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
 EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
 FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
 TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
 SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
 TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
 TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTÉ GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
 CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
 CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
 CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
 CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
 HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
 CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
 Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOMÉ?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
 HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
 LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30
 AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 79 19
 BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
 GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél: 90 04 76 60
 GYM FILLOPARC (Agoè Nyivé) ; Tél: 22 35 18 28
 GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél: 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
 www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)

Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
 Communication, Location d'espaces
 Conseils, Wedding Planner et Décoration
 Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOMÉ

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB
 RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
 LE CHAMPION SUPER MARCHÉ
 (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
 MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
 PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 79 19
 COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél: 90 79 79 90
 COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
 COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
 CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine); Tél : 90 15 39 87
 SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
 Tél: 22 40 04 99

Pharmacies de garde de Lomé du 03 au 10 / 6 / 2019

SANTE	Près de NOPATO	70 44 91 37
AKOFA	Amoutivé	96 32 97 57
KPEHENOU	Bd H. BOIGNY	22 21 32 24
OCAM	Rue de l'ENTENTE	22 21 62 05
BIOVA	Bd. Houphet Boigny	22 34 50 93
KODJOVIKOPE	Av Duisbourg	22 21 89 90
PATIENCE	Gbadago	22 21 60 94
CAMPUS	Adewi	22 21 56 32
JUSTINE	Tokoin Habitat	22 21 00 01
St PAUL	Jean Paul II	22 22 46 72
FOREVER	Tokoin Foreve	22 26 11 77
FRATERNITE	Hedzranawé	22 26 81 55
APOTHEKA	Kegué	22 61 57 57
KLOKPE	Togo 2000	96 80 10 03
PHARMACIE 2000 BE KPOTA		22 70 01 69
CHRIST ROI	Kagomé	22 27 46 66
ELI-BEREC	Adidogomé,	99 91 13 42
LA REFERENCE	Adidogomé	22 51 12 12
BONTE	Wonyomé	93 95 80 78
ENOULI	Agbalepedogan	22 25 90 68
Notre Dame de	LOURDES	22 55 19 64
DJIDJOLE	DJIDJOLE	22 25 65 12
OSSAN	AVEDJI	70 40 44 25
DES ROSES	Vakpossito,	70 42 37 72
AGOE-NYIVE	Agoè-Nyivé	22 25 83 38
DIVINA GRACIA	Agoè-Fiovi,	93 83 91 00
CHARITE CEG	d'Agoè-Nyivé	22 25 12 60
LA MAIN DE DIEU	AGOE	93 40 21 21
ABRAHAM	Agoè-Logopé	22 50 10 00
VERSEAU	Baguida	22 27 34 53
DE L'EDEN	Baguida	70 42 13 98

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Littérature togolaise

« Awa, la femme » ou baignoire de souffrance de la femme

« Awa, la femme » vient de s'ajouter aux œuvres togolaises enrichissant ainsi la littérature togolaise. Charles Olince est l'auteur de cet ouvrage littéraire qui dénonce les violences faites aux femmes. Pièce de théâtre, « Awa, la femme » révèle non seulement la vulnérabilité de la femme africaine mais également l'incarnation de la force qu'est la gente féminine.

La pièce de théâtre « Awa, la femme » de soixante-dix (70) pages, subdivisée en trois histoires dévoile les différentes formes d'abus auxquelles sont soumises les femmes africaines, tout en retraçant leur vécu quotidien.

En dehors de la stigmatisation, la discrimination, ou encore la violence conjugale, la femme est confrontée de nos jours à diverses formes de violence qui tendent

à la réduire à une chose. « Ma pièce de théâtre intitulée 'Awa, la femme' se veut une photographie de la situation de la femme africaine. C'est pour relever toutes les formes de violence auxquelles les femmes sont soumises », soutient Charles Olince. Le dramaturge togolais ne s'est pas limité qu'à la dénonciation dans son œuvre, mais a également abordé le côté héroïque de la femme africaine qui demeure un modèle dans la société à travers

ses sacrifices et son optimisme.

S'agissant de ce genre littéraire choisi, Charles Olince estime que le théâtre est un moyen efficace pour toucher un nombre de personnes sur ce sujet de grande portée. « Le théâtre est un canal pour atteindre un grand nombre de personnes », révèle l'auteur.

De son vrai nom Essomanam Aritouka, Charles Olince est un écrivain et dramaturge



Charles Olince

togolais. Dédicacé le 8 juin dernier, l'ouvrage « Awa, la femme » est édité par la maison d'édition « L'oracle ». Cette pièce de théâtre

est la deuxième œuvre Charles Olince, après la « Cavalaire d'Apéléte » en 2014.

N.E.

Patrimoine

Vers la préservation du pays des Batammariba

Suite à la réunion d'experts africains et chinois en novembre 2018, sur la conservation du patrimoine mondial en Afrique et en Chine, un forum a été organisé, le 3 juin dernier à Paris, en vue d'un renforcement des capacités et la coopération pour le patrimoine mondial. Le Togo a été représenté à ce forum par l'ambassadeur à l'Unesco, Sankardja Laré-Sambiani.

Dénoté « Forum Unesco-Afrique-Chine », c'est une initiative du Centre du patrimoine mondial, en partenariat avec le Fonds pour le patrimoine mondial africain et la Commission nationale de la République de Chine pour l'Unesco. Ce forum s'est penché sur plusieurs questions liées à la préservation et la conservation du

patrimoine mondial. Des experts africains et chinois ont présenté les avancées, les succès ainsi que les défis quant à la gestion de la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial et de la gestion des aires protégées.

Au cours de son intervention, le représentant du Togo à ce « Forum Unesco-Afrique-Chine » a mis un accent



Des tatas somba

particulier sur le cadre normatif institutionnel Koutammakou, site classé depuis 2004 au Patrimoine mondial. Sankardja Laré-Sambiani,

l'ambassadeur à l'Unesco, s'est également appesanti sur les défis et perspectives en matière de politique de protection et de conservation du

patrimoine culturel national ainsi que les chantiers à réaliser pour répondre aux recommandations en matière de protection du patrimoine culturel et coopération face aux enjeux des ODD.

Par ailleurs, Koutammakou, le pays des Batammariba, est situé dans le nord-est du Togo et s'étend par-delà la frontière jusqu'au Bénin. Koutammakou abrite Batammariba dont les ingénieuses maisons à tourelles en terre sont devenues un remarquable symbole du Togo. Les fameuses Tatas Somba.

Nadia Edodji

Lire

« Nana » d'Emile Zola. Ed Beq, Collection à tous les vents. Pp 67-68

« ...Alors, toutes deux causèrent sérieusement. On devait trois termes, le propriétaire parlait de saisie. Puis, il y avait une débâcle de créanciers, un loueur de voitures, une lingère, un couturier, un charbonnier, d'autres encore, qui venaient chaque jour s'installer sur une banquette de l'antichambre ; le charbonnier surtout se montrait terrible, il criait dans l'escalier. Mais le

gros chagrin de Nana était son petit Louis, un enfant qu'elle avait eu à seize ans et qu'elle laissait chez sa nourrice, dans un village, aux environs de Rambouillet. Cette femme réclamait trois cents francs pour rendre Louis. Prise d'une crise d'amour maternel, depuis sa dernière visite à l'enfant, Nana se désespérait de ne pouvoir réaliser un projet passé à l'idée fixe, payer la nourrice et mettre le petit chez sa tante, madame Lerat, aux Batignolles, où elle irait le voir tant qu'elle voudrait. Cependant, la femme de chambre insinuait que madame aurait dû confier ses

besoins au vieux grigou. Eh ! je lui ai tout dit, cria Nana ; il m'a répondu qu'il avait de trop fortes échéances. Il ne sort pas de ses mille francs par mois... Le moricaud est panné, en ce moment ; je crois qu'il a perdu au jeu... Quant à ce pauvre Mimi, il aurait grand besoin qu'on lui en prêtât ; un coup de baisse l'a nettoyé, il ne peut seulement plus m'apporter des fleurs. Elle parlait de Daguinet. Dans l'abandon du réveil, elle n'avait pas de secret pour Zoé. Celle-ci, habituée à de pareilles confidences, les recevait avec une sympathie respectueuse. Puisque madame daignait lui causer de ses affaires,

elle se permettrait de dire ce qu'elle pensait. D'abord, elle aimait beaucoup madame, elle avait quitté exprès madame Blanche, et Dieu sait si madame Blanche faisait des pieds et des mains pour la ravoire ! Les places ne manquaient pas, elle était assez connue ; mais elle serait restée chez madame, même dans la gêne, parce qu'elle croyait à l'avenir de madame.

Et elle finit par préciser ses conseils. Quand on était jeune, on faisait des bêtises. Cette fois, il fallait ouvrir l'œil, car les hommes ne songeaient qu'à la plaisanterie. Oh ! il allait en arriver !

Madame n'aurait qu'un mot à dire pour calmer ses créanciers et pour trouver l'argent dont elle avait besoin. Tout ça ne me donne pas trois cents francs, répétait Nana, en enfonçant les doigts dans les mèches folles de son chignon. Il me faut trois cents francs, aujourd'hui, tout de suite... C'est bête de ne pas connaître quelqu'un qui vous donne trois cents francs. Elle cherchait, elle aurait envoyé à Rambouillet madame Lerat, qu'elle attendait justement le matin. Son caprice contrarié lui gâtait le triomphe de la veille... »

Interview / Lutte contre la déforestation

Bokon Koffi Didu : « Planter un arbre, c'est sauver l'humanité »

La couverture forestière se réduit d'année en année, que ce soit chez nous ou ailleurs. Ce n'est pas en restant les bras croisés que la situation s'améliorera. Au Togo, des jeunes se battent pour nous éviter le scénario catastrophe. Parmi eux, Bokon Koffi Didu, promoteur de la Soirée des éco-entrepreneurs (SEE) et du projet « objectif 1000 plantes ». Il s'est confié à Togo matin sur l'importance de l'arbre pour l'humanité.



Bokon Koffi Didu (à droite)

Togo Matin : Qu'est-ce qui se cache derrière le concept « objectif mille plantes » ?

BOKON Koffi Didu : C'est un projet qui vise à mettre en terre mille plantes. Cela se situe dans le sillage de la soirée des éco-entrepreneurs dont nous sommes les promoteurs. Après la première édition organisée en décembre dernier, nous avons pris l'engagement de planter mille arbres avant la prochaine. Il en sera ainsi après chaque édition. Actuellement, notre défi est d'atteindre cet objectif avant fin juin 2019.

Qu'est-ce qui vous a poussé à initier un tel projet ?

BKD : Le projet est né suite à un constat clair, aujourd'hui dans toute maison et en tout lieu, il y a un objet en bois. Nous consommons énormément de bois, mais nous ignorons d'où il vient et comment il est arrivé jusqu'à nous. Chaque année, 13 milliards d'hectares de forêts disparaissent et chaque jour, plus de 10 mille plants sont tués pour des besoins humains.

Alors si rien n'est fait pour remplacer ces plantes, dans quelques années, le constat sera amer. Les

humains que nous sommes, avons découvert les plantes lorsque nous sommes venus à l'existence. Pourquoi donc les voir disparaître sans rien faire ? C'est de là qu'est venu le projet « mille plantes ».

1000 plantes, c'est beaucoup. Comment comptez-vous y parvenir ?

BKD : 1000 plants, c'est beaucoup, c'est vrai. Mais récemment en discutant avec le ministre de l'Environnement, ce dernier me disait : « 1000 plants c'est trop peu ». Si de bonnes volontés soutiennent cette initiative, les 1000 plants ne couvriront peut-être que cinq hectares. Pour un agriculteur qui veut s'en servir, cela ne couvrira peut-être que dix hectares. Cela dépend de l'endroit et de l'objectif visé. En ce qui nous concerne, ce sera dans les écoles, dans les maisons de personnes qui souhaitent abriter ces plants, sur les places publiques. Dans le but de mobiliser des personnes pour ces plantes, nous avons lancé un appel à participation volontaire de 500 F pour une plante ou carrément offrir des plantes.

Le dernier inventaire forestier national a montré que le Togo dispose de

24,24 % de couverture et la déforestation se poursuit. **Que pensez-vous de cette situation ?**

BKD : Il est important de revoir la façon dont les actions sont menées. Sur la base de connaissances erronées, des populations déciment nos forêts. Dans certains milieux, l'arbre étant considéré comme un don de la nature, il n'y a pas d'interdiction. On les coupe à volonté. Ailleurs, l'interdiction existe, mais comme on vit de la forêt on brave cette interdiction.

Malheureusement, les conséquences, se sont les dérèglements du climat auxquels nous assistons aujourd'hui. On ne peut pas se passer de la forêt pour nos produits de consommation, mais il est important de prendre conscience et de mener des actions d'impact. Le phénomène de la désertification est alarmant.

Aujourd'hui, si vous parcourez notre pays du sud vers le nord, vous serez triste de constater des plaines sans aucun arbuste. Alors si le climat change, s'il y a la famine, nous sommes les premiers responsables.

Enfin, ne faut-il pas rendre hommage à feu général Gnassingbé Eyadema pour la journée de l'arbre ?

BKD : On doit vraiment remercier ce grand homme pour cette vision. Il a voulu inculquer aux Togolais l'idée qu'il est important de rendre à la nature ce qu'elle nous donne. C'est cette conception qu'on doit aider la jeunesse à épouser.

Faut-il attendre le 1er juin pour mettre en terre un plant ?

BKD : C'est important de planter les arbres et il ne

faut pas attendre le 1er juin pour le faire. Chaque jour nous brûlons un arbre par l'utilisation du charbon de bois, nous utilisons des meubles en bois, nous achetons des objets faits en bois. Même si nous ne prenons pas le coupe-coupe pour aller abattre un arbre, par ces actions énumérées plus haut, nous y prenons part.

S'il faut vraiment reboiser à la mesure de ce que nous consommons, chaque jour nous devons planter un arbre.

Quels soins doit-on apporter à ces jeunes plants pour leur survie ?

BKD : Planter un arbre c'est bien, mais il faudrait amener chaque personne qui le fait à être responsable de la plante qu'elle met en terre. Planter un arbre pour qu'il disparaisse en trois mois, n'est pas vraiment ce que nous voulons. Il faudra aussi prendre des mesures de surveillance rigoureuse pour protéger ces jeunes plants.

On doit faire en sorte de pérenniser les actions menées. Je me demande si l'arbre que feu Eyadema a planté lorsqu'il lançait l'initiative du 1er juin dans les années 70 est encore sur pied aujourd'hui. La première chose à faire pour maintenir ces plants en vie, est de les clôturer et de les arroser. Ensuite tout le monde doit les protéger parce que quand ils grandiront, ils profiteront à tous.

Pour revenir à votre projet, comptez-vous vous limiter uniquement aux mille plants ?

BKD : Nous ambitionnons de dépasser les 1000 plantes pour avoisiner les dix mille. Pour l'instant, nous allons

œuvrer pour atteindre les 1000 d'ici la fin du mois de juin. Ensuite, en espérant un peu de soutien, nous ferons sans doute plus.

En tant que défenseur de la flore, quel message pouvez-vous adresser aux Togolais ?

BKD : En ce qui concerne les messages, il y en a plein actuellement sur les réseaux sociaux. L'un d'entre eux dit : « planter un arbre, c'est comme aller à l'école des enfants ». Dans un contexte de pollution atmosphérique et de changement climatique, planter un arbre, c'est sauver l'humanité.

L'arbre est le poumon de la terre. Planter un arbre résout énormément de problèmes. Comme l'a dit un sage : « une personne qui a planté un arbre avant de mourir, n'a pas vécu inutilement ». Planter un arbre, c'est un héritage.

Cette année, la Journée mondiale de l'environnement vise à combattre la pollution atmosphérique. Quel lien peut-on établir avec le fait de planter des arbres ?

BKD : Lorsque des touristes se déplacent des centres urbains vers les zones rurales, ils disent que l'air est pur. Pourquoi ? Tout simplement parce qu'il y a des arbres. Les centres urbains sont malheureusement dénués d'arbres, ce qui ne permet pas de lutter contre la pollution. Comme nous l'avons appris à l'école, les arbres captent le CO₂, le principal gaz à effet de serre et rejettent l'oxygène. Donc, planter un arbre c'est lutter contre la pollution atmosphérique.

Interview réalisée par Edem Dadzie



Informer, éduquer & communiquer

Droits de l'Homme

La Roadh met à jour les conclusions du forum des ONG 2019

En conférence de presse jeudi 6 avril 2019 à Lomé, les premiers responsables du Réseau ouest africain des défenseurs des droits humains (Roadh), ont mis à jour les conclusions du « forum des ONG » tenu du 20 au 22 avril 2019 en Egypte avec pour thème : « Réfugiés, rapatriés, demandeurs d'asile et personnes déplacées dans leur propre pays : vers des solutions durables au déplacement forcé ».

Il s'agit d'un rapport qui recense les informations actualisées sur la situation des droits de l'Homme en Afrique du point de vue de la communauté des Organisations non gouvernementales (ONG) africaines et internationales et identifie les stratégies à adopter afin d'améliorer la situation des droits de l'Homme sur le continent africain.

Ce forum, selon la directrice du programme et du plaidoyer du Roadh, Mme Mélanie Kombate, reconnaît les « progrès importants » accomplis par

les Etats pour une meilleure protection et une meilleure mise en œuvre des droits de l'Homme. Mais, relativise-t-elle, il prédomine encore un environnement hostile qui se caractérise par la situation dangereuse des défenseurs des droits de l'Homme sur le continent. Ce qui reste inquiétant, déplore-t-elle.

L'augmentation du nombre des représailles dans de nombreux pays et l'adoption de lois spécifiques qui entravent le travail des défenseurs des droits de l'Homme, sont souvent les grands maux dont souffre

le secteur de la défense des droits humains en Afrique ouest africaine et surtout dans les pays francophones de la sous-région, a-t-elle ajouté.

Face à ces défis, le Roadh recommande aux ONG spécialisées dans la défense des droits de l'Homme de solliciter le statut d'observateur auprès de la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples (CADHP) afin de contribuer à l'émergence d'une culture des droits humains dans la sous-région.

Il faut noter que la



Table d'honneur

vulgarisation dudit rapport s'inscrit dans le cadre du projet dénommé : « Consolider le rôle de la société civile en facilitant la transition des standards aux pratiques des droits de l'Homme à travers l'Afrique

». Un projet qui a pour objectif de contribuer à mieux faire connaître le système et les mécanismes africains des droits humains au niveau national et mondial.

TM & Afreepresse

Développement à la base/ Projets FSB et EJV Résultats à mi-parcours encourageants

L'Agence nationale d'appui au développement à la base (Anadeb) a organisé le vendredi 7 juin un atelier au cours duquel, les premiers responsables de l'Agence et ses partenaires ont fait le bilan à mi-parcours du projet de Filets sociaux et services de base (FSB) et du projet d'opportunités d'Emploi pour les jeunes vulnérables (EJV).

Pour le ministère du Développement à la base dont relève l'Anadeb, le staff de l'Anadeb chargé de la mise en œuvre des deux projets, et la Banque mondiale, partenaire des projets, il était important de passer en revue ce qui a déjà

été fait après 18 mois d'activités. Cet atelier avait donc pour objectif de partager les conclusions de la revue à mi-parcours et recueillir d'éventuelles observations pertinentes des participants.

Le ministre du

Développement à la base, Mme Victoire Tomégah Dogbé, s'est fait représenter par le ministre de la Planification du développement et de la Coopération, Mme Ayawovi Demba Tignokpa. Cette dernière, lors de l'ouverture de l'atelier a apprécié la

pertinence des projets et les résultats obtenus quelques mois après leurs mises en œuvre. « L'Etat consacre des ressources importantes. Ces deux initiatives complètent bien d'autres actions menées par le gouvernement en faveur des populations à la base. Par exemple, les programmes sociaux du Programme d'appui aux populations vulnérables (PAPV), du Programme d'urgence de développement communautaire (PUDC), les programmes d'entrepreneuriat,

d'inclusion financière etc. Les résultats sont déjà visibles », a-t-elle déclaré. L'Anadeb avec les projets FSB et EJV, a élargi et individualisé ses interventions. Désormais, elle touche directement les écoliers, les ménages et les jeunes ayant en commun le fait d'être exclus des mécanismes classiques de protection sociale et du marché de l'emploi structuré et décent dans leurs milieux respectifs », a souligné Mme Mazalo Katanga, directrice générale de l'Anadeb pour sa part.

Les projets EJV et FSB, ce qu'il faut savoir

Approuvés par le Conseil d'administration de la Banque mondiale le 21 mars 2017 suivi de la signature des conventions de financement avec le gouvernement togolais le 05 avril 2017 pour un montant total de 44 millions de dollars (soit 26,4 milliards de francs CFA), réparti comme suit : 29 millions de dollars pour le FSB (environ 17,4 milliards de francs CFA), et 15 millions de dollars pour le projet EJV (environ 9 milliards de francs CFA), les projets ont été officiellement lancés par le chef de l'Etat Faure Essozimna Gnassingbe, le 06 février 2018, à Yaka dans la préfecture de Doufelgou.

Le projet FSB a été élaboré pour fournir aux communautés les plus pauvres un minimum de services socio-économiques de base, tels que l'éducation primaire, les soins de santé, l'eau, l'assainissement et la protection sociale. Il a été conçu pour être mis en œuvre dans toutes les cinq régions du pays, à travers trois types d'interventions : (i) la réhabilitation et la construction de 200 infrastructures de base ; (ii) l'accès aux filets de protection sociale incluant un programme de cantines scolaires (qui visent 38000 élèves de 164 écoles) et un programme de transfert monétaire qui va atteindre environ 40 000 ménages les plus pauvres; et (iii) le renforcement des capacités des communautés pour les aider à assumer la responsabilité de la mise en œuvre des sous-projets spécifiques qu'elles auront identifiées elles-mêmes pour apporter des réponses à leurs besoins de développement. Concernant les cantines scolaires, il faut indiquer que le gouvernement finance également à hauteur de 1 milliard de FCFA par an, la fourniture des repas scolaires sur la même période à 34 000 écoliers de 140 écoles supplémentaires. Ce qui porte la cible totale des cantines scolaires à 72 000 écoliers issus de 304 écoles ciblées. Concernant les

transferts monétaires, au-delà des 40 000 ménages pauvres visés par le financement de la Banque mondiale, l'Etat togolais apportera en 2018 un financement additionnel de 750 millions de FCFA pour porter la cible de 40 000 ménages à 52 000, l'objectif étant d'atteindre une cible de 120 000 ménages à l'horizon 2021. Pour le compte de l'année académique 2018-2019, 91.666 écoliers bénéficient de repas chauds chaque jour d'école, tandis que 12.115 ménages ont reçu leurs premiers transferts monétaires depuis le lancement des paiements le 23 avril 2019. De son côté, le projet EJV vise à offrir des opportunités économiques à des jeunes femmes et hommes âgés de 15 à 35 ans qui sont pauvres et vulnérables, à travers leur participation aux services communautaires, des formations en vue d'acquérir des compétences techniques, y compris sur la gestion d'une micro-entreprise. Environ 14 000 jeunes bénéficieront du nouveau projet et les 10 000 les plus engagés pourraient, par la suite, recevoir un accompagnement pour le lancement et l'exploitation des activités génératrices de revenus qu'ils auront retenu d'entreprendre. A ce jour 5.032 jeunes vulnérables issus de 72 Villages pauvres prennent part aux Travaux à haute intensité de main-d'œuvre (THIMO) et aux formations en développement d'affaires, tandis que 200 membres des Comités villageois de développement (CVD) sont formés en gestion à la base.

Les deux nouveaux projets s'appuient sur les bons résultats enregistrés dans le cadre de projets précédents, financés par la Banque mondiale dans le domaine du développement communautaire pour apporter un accompagnement supplémentaire aux efforts du pays visant à améliorer les conditions de vie des plus pauvres et promouvoir le développement local.

Rachid Zakari

Découvrez dans Jeune Afrique

Dossier spécial
Togo
30 pages

EXCLUSIF
LES CONFESSIONS INTIMES
D'ALEXANDRE DJOUHRI

CÔTE D'IVOIRE
Blé Goudé : « *Gbagbo, Soro, la prison et moi* »

SCIENCES ET TECHNIQUE
Ces femmes qui brisent
le plafond de verre

HEBDOMADAIRE INTERNATIONAL N° 3048 DU 9 AU 15 JUIN 2019

jeuneafrique

Le temps des tensions politiques révolu, voici venu celui des réformes économiques et structurelles, que le chef de l'État entend accélérer avant la présidentielle de l'an prochain.

TOGO
Faure Gnassingbé
L'homme pressé

M 01935 - 3048 - F: 3,80 €

France 3,80 € • Algérie 200 DA • Allemagne 4,80 € • Autriche 4,80 € • Belgique 3,80 € • Brésil 6,50 \$ CAN
Espagne 4,30 € • Éthiopie 67 Birr • Gabon 4,80 € • Côte d'Ivoire 4,60 € • Guinée 3,80 € • Italie 4,30 €
Luxembourg 4,80 € • Maroc 25 DH • Mauritanie 4,60 € • Mayotte 4,60 € • Norvège 48 NOK
Pays-Bas 5 € • Portugal cont. 4,30 € • Rwanda 4,60 € • RD Congo 6,30 \$ US • Royaume-Uni 3,60 £
Suisse 7 FS • Tunisie 4 DT • USA 6,90 \$ US • Zone OEA 2000 F CFA • ISSN 1930-1285



**Disponible dès maintenant
chez votre marchand de journaux
et en édition digitale**

Téléchargez l'application Jeune Afrique - Le Magazine

